



v m s verband musikschulen schweiz
 a s e m association suisse des écoles de musique
 a s s m associazione svizzera delle scuole di musica
 a s s m associaziun svizra da las scolas da musica

Musikschulen stark gefordert

Die Welt erlebt derzeit mit der Coronavirus-Pandemie eine Ausnahme-situation, die sich auf alle Bereiche des täglichen Lebens drastisch auswirkt. Durch die landesweite Schliessung aller Bildungsinstitutionen sind auch die Musikschulen stark betroffen.

VMS — Der Verband Musikschulen Schweiz (VMS) setzt sich laufend mit der Bewältigung der unmittelbaren Herausforderungen auseinander. Dazu gehören Massnahmen zur

Sicherstellung des Betriebs der VMS-Geschäftsstelle wie auch eine angemessene Information der Kantonalverbände und der einzelnen Musikschulen.

Vernetzung fördern und Alternativen entwickeln

Er empfiehlt den Musikschulen, alternative Angebote zu entwickeln wie Fernunterricht – Anregung zum Familienmusizieren – digitale Fortbildung der Lehrpersonen – Konzept und Projektplanungen und weiteres mehr. Der VMS appelliert an die Kreativität der Musikschulen und begrüsst originelle Ideen und Aktionen zugunsten der Schülerinnen und Schüler. Er fördert den Austausch und die Vernetzung der Musikschulen unter einander. Hinweise dazu finden sich auf der VMS-Website: www.musikschule.ch

Frühzeitiges Erfassen längerfristiger Auswirkungen

In der aktuellen Akutphase beschäftigt sich der Dachverband der Schweizer Musikschulen bereits mit den längerfristigen Auswirkungen der vom Bund angeordneten Massnahmen, insbesondere im Bereich möglicher Finanzausfälle. Er nimmt die laufend entstehenden Fragestellungen für die Schweizer Musikschulen auf und setzt sich nach all seinen Möglichkeiten für tragfähige Lösungen ein. Zudem plant er die Sensibilisierung der zuständigen Behörden für die unmittelbaren und späteren Folgen und steht als Partner bei der Bewältigung der Herausforderungen zur Verfügung.

Der Vorstand des VMS ist sich bewusst, dass wir alle in einer sehr besonderen Lage sind, die viele Fragen aufwirft und nach vielen aktuell noch fehlenden Antworten ruft. Die Situation ändert sich rasch, so gesehen ist auch dieser Beitrag eine Momentaufnahme.

Der VMS wird die Kantonalverbände und die Schweizer Musikschu-

len über seine verschiedenen Kommunikationskanäle situations- und zeitgerecht informieren. Er wünscht allen Musikschulen und ihren Teams guten Mut und dankt allen für das engagierte Mittragen.

Informationen und weiterführende Links auf der Website des VMS:
 > www.musikschule.ch

Les écoles de musique mises à rude épreuve

En raison de la pandémie de coronavirus, le monde vit actuellement une situation exceptionnelle qui a des conséquences très lourdes dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les écoles de musique sont elles aussi durement touchées par la fermeture de toutes les institutions de formation à l'échelle nationale.

L'Association suisse des écoles de musique (ASEM) s'efforce de relever constamment les défis les plus immédiats. Elle prend notamment des mesures pour garantir le fonctionnement de son secrétariat et pour assurer une information appropriée des associations cantonales et des écoles de musique.

Encourager la mise en réseau et développer des offres alternatives

L'ASEM recommande aux écoles de musique de développer des offres alternatives : enseignement à distance, suggestions pour la pratique musicale en famille, formation continue numérique à l'intention des enseignants, concepts de projets, etc. Elle appelle à la créativité des écoles de musique et salue les idées et activités originales en faveur des élèves. Elle encourage les échanges et la mise en réseau des écoles de musique. Vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet sur le site web de l'ASEM: www.ecole-musique.ch.

Identification précoce des conséquences à long terme

Durant cette phase critique, l'association faîtière des écoles de musique suisses se préoccupe déjà des conséquences à long terme des mesures engagées, en particulier dans la perspective d'éventuelles pertes financières. Elle suit régulièrement les questions qui se posent aux écoles de musique suisses, et fait tout son possible pour trouver des solutions durables. Elle prévoit ainsi de sensibiliser les autorités compétentes au sujet

des conséquences immédiates et ultérieures de cette crise, et se tient à disposition comme partenaire pour relever ces défis.

Le comité de l'ASEM est conscient que nous évoluons dans une situation particulière. Beaucoup de questions émergent et beaucoup d'entre elles restent encore ouvertes. La situation évolue très rapidement. De ce point de vue, cet article n'offre aussi qu'un aperçu momentané.

L'ASEM donnera des nouvelles aux associations cantonales et aux écoles de musique suisses par ses différents canaux de communication au fil de l'évolution de la situation. Elle souhaite bon courage aux écoles de musique et à leurs équipes, et remercie chacune et chacun pour leur soutien engagé.

Informations et liens sur le site de l'ASEM:
 > www.ecole-musique.ch

IN EIGENER SACHE

Die Geschäftsstelle zieht um

Das Gebäude in der Marktgasse in Basel, wo der Verband und auch die Pensionskasse Musik und Bildung ihren Sitz hatten, wird ab April 2020 saniert. Deshalb ziehen beide Geschäftsstellen um und sind ab 1. April an der Dufourstrasse 11 in Basel erreichbar. Der Umzug bringt Gutes mit sich – die neuen Räumlichkeiten hinter dem Kunstmuseum Basel liegen nur noch zehn Minuten zu Fuss vom Bahnhof Basel SBB entfernt.

Präsidentin / Présidente

Christine Bouvard Marty
 T 076 336 28 56
christine.bouvard@musikschule.ch

Geschäftsstelle / Secrétariat

Margot Müller und Susanne Weber
 Dufourstrasse 11, 4052 Basel
 T 061 260 20 70, F 061 906 99 01
info@musikschule.ch

Redaktion der Verbandsseiten VMS

Anicia Kohler
 T 079 756 92 59
ancia.kohler@musikschule.ch

Rédaction des pages ASEM

Jean-Damien Humair
 T 079 391 91 28
redaction@revuemusicale.ch

www.musikschule.ch
www.ecole-musique.ch
www.scuola-musica.ch

Portrait des lauréats du FFM

L'EJMA enseigne à des enfants et à des adultes l'utilisation de l'ordinateur dans le domaine musical. Le projet remporte beaucoup de succès aussi bien auprès des élèves que des professeurs – et il a obtenu un premier prix lors du Forum sur la formation musicale 2020.

Anicia Kohler — « Nous ne voulions pas attendre », explique Julien Feltin, de l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA). La musique électronique est omniprésente, souligne-t-il – tout comme le besoin de l'apprendre. Grâce au soutien d'une fondation privée, l'école a pu créer en 2018 le nouveau département de musique assistée par ordinateur (MAO), répondant ainsi à l'intérêt croissant des élèves et des professeurs. Aujourd'hui, plus de 30 élèves âgés de 8 à 50 ans apprennent à utiliser des programmes comme Logic, Ableton Live ou encore Max MSP.

Un nouvel accès pour de nouveaux élèves

« Cette nouvelle branche a permis à notre école d'ouvrir une nouvelle possibilité d'accès », précise Julien Feltin. Les jeunes et les adultes qui ne sont pas intéressés par l'enseignement instrumental traditionnel peuvent désormais acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation de leurs propres productions musicales. « Il s'agit souvent d'élèves d'une grande musicalité et très intéressés », note-t-il. « De nouveaux horizons s'ouvrent ainsi, pour nous comme pour eux ! »

De la pop au Sonic Art

Le département de MAO ne se limite pas à un style spécifique. On peut tout y apprendre – de la réalisation d'un play-back à la musique électronique, en passant par une production de

musique pop. Ou encore par le Sonic Art, ainsi qu'André Décosterd, lauréat du Grand Prix suisse de musique 2019 et enseignant à l'EJMA, désigne sa musique.

La MAO n'exclut pas les leçons de piano

« L'ordinateur se transforme de plus en plus en un passionnant instrument de musique. », souligne Julien Feltin. Bien que les cours instrumentaux individuels ne soient pas obligatoires, il arrive régulièrement que des élèves qui ne suivaient d'abord que la MAO apprennent plus tard à jouer de la guitare ou du piano. Au sein du corps enseignant aussi, le lien entre instrument et MAO est étroit. Beaucoup enseignent à la fois un instrument et la MAO. « 99 % des professeurs utilisent l'ordinateur dans le cadre de l'enseignement, ne serait-ce que pour enregistrer l'élève pendant la leçon », explique Julien Feltin. C'est pourquoi ils ont tout de suite bien accueilli la nouvelle branche.

Masterclasses consacrées à Ableton Live ou au thérémine

Pour les personnes qui envisagent d'étudier dans une haute école de musique, découvrir le monde de la musique assistée par ordinateur est devenu indispensable. C'est pourquoi la MAO est une branche obligatoire pour les élèves suivant le cursus de



Les touches de synthétiseur et les touches d'ordinateur en symbiose au département MAO.

pré-HEM. L'examen final consiste à créer un morceau à l'aide du programme Logic. Le nouveau département a par ailleurs donné une nouvelle dynamique aux masterclasses publiques de l'EJMA. C'est ainsi qu'en plus des masterclasses animées par des musiciens renommés, comme Erik Truffaz, l'EJMA en propose désormais chaque année plusieurs autour de la MAO. On peut y rencontrer par exemple Alessandro Hug, qui a travaillé avec des producteurs comme Timbaland et Illmind et montre à

l'EJMA comment il utilise le programme Ableton Live. Ou encore la théréministe Carolina Eyck, dont la masterclass a attiré des personnes venues de toute l'Europe.

« Le département se développe très bien et les élèves font beaucoup de progrès », relève Julien Feltin. Il se dit convaincu que la branche de la MAO, de la musique assistée par ordinateur, fera bientôt naturellement partie de l'offre de chaque école.

Traduction : André Carruzzo

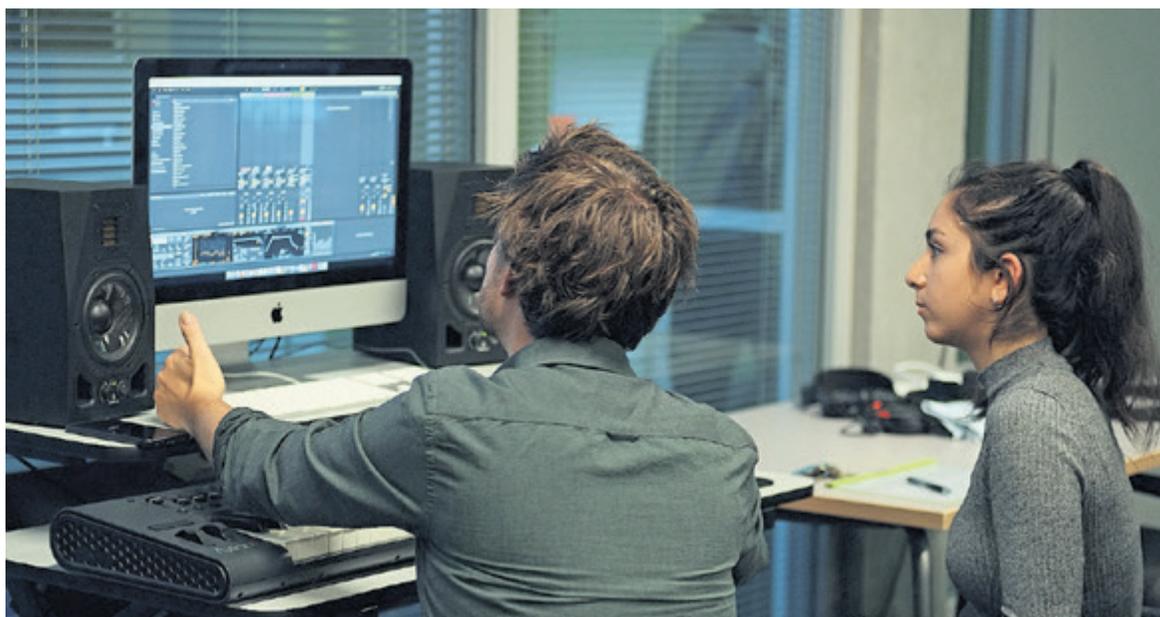
Le département de MAO à l'EJMA

La trentaine d'élèves actuels sont répartis en trois classes d'âge :

- Enfants : De 8 à 12 ans
- Jeunes : de 13 à 18 ans
- Adultes

L'enseignement est proposé sous forme de cours individuels et de cours collectifs. Le but du département est de permettre aux élèves de suivre une formation théorique et pratique élargie dans le domaine de la musique assistée par ordinateur. La MAO est enseignée par des professeurs de l'EJMA. A cela s'ajoutent chaque année plusieurs masterclasses de MAO.

> www.ejma.ch



Enseignant et élève devant leur instrument : l'ordinateur.

Photos : Mei Fa Tan